

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ISSIGEAC**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU 17 11 2020**

Date de la convocation : 12 11 2020

**PRÉSENTS** : CASTAGNER Jean-Claude, BIROT Patrick, CAPILLON Claude-Marie, CLEUET Florent, DE BEER Liesbeth, DE LAPOYADE Eliane, DELMARES Sébastien, DUBOIS Françoise, DUBOIS Eric, DUMONT Bernadette, GACHET Isabelle, LETOURNEUR-RENEE Marie-Chantal, NOBLET Jessica, VANTOMME Guy, VITRAC Jean-Pierre.

**PROCURATION(S)**: NEANT

**ABSENT(S) EXCUSE(S)** : NEANT

M(me) LETOURNEUR-RENEE Marie-Chantal a été élu(e) secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 20h40.

Chantal LETOURNEUR RENEE est désignée secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour. Monsieur le Maire soumet aux conseillers deux sujets à traiter en questions diverses :

\*une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Pompiers d'Issigeac suite à l'accident tragique d'Olivier Capella (pompier volontaire, adjoint au Chef de centre et employé à la pharmacie du SDIS à Périgueux). L'inhumation aura lieu le mercredi 18 novembre avec toutes les restrictions liées au Covid 19.

\*L'abonnement à Panneau Pocket, application pour Smartphone permettant de diffuser aux utilisateurs des informations communales en temps réel.

Le Conseil à l'unanimité est favorable.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal des séances de la séance du 06 10 2020.

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil que les écritures comptables pour l'année 2020 seront closes le 11 décembre prochain. Les restes à réaliser établis en fin d'année permettront de mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du Budget Principal et Annexe 2021.

**1 RESTAURATION DU CLOS ET COUVERT PALAIS DES EVEQUES : CHOIX DES ENTREPRISES - 2020/0058**

Commentaire : Le Permis de Construire a reçu un avis favorable.

La DRAC et le Département ont attribué les subventions demandées. La région doit voter la subvention pour la première tranche en février 2021 (cette subvention aurait dû être votée en 2020, mais avec le COVID.... il y a eu du retard). La Région s'est engagée à voter une seconde subvention fin 2021 pour la seconde tranche. Cela afin de ne pas retarder les travaux de la seconde tranche et permettre un enchaînement qui éviterait de démonter l'échafaudage.

La commune bénéficie d'une autorisation de dépassement de 80% d'attribution de subvention pour la Tranche Ferme.

Après analyse des offres déposées le 26.10.2020, après présentation de la 1<sup>ère</sup> analyse à la Commission MAPA, notre maître d'œuvre a entamé une négociation avec les 3 candidats les mieux-disant de chaque lot. Un rapport de cette nouvelle analyse a été envoyé et remis à chaque conseiller.

Monsieur le Maire présente une maquette réalisée par Mme Vantomme afin de mieux visualiser les travaux qui vont être engagés. Le projet global des 3 tranches de travaux (ferme et 2 optionnelles) est estimé à 1 000 000€ HT. Un emprunt relais sera nécessaire pour apporter la trésorerie nécessaire au paiement des factures en attendant le versement des subventions.

Vu le code des marchés publics,

Vu le rapport d'analyse du Maître d'œuvre La Gare Architecte,

Vu l'avis de la commission MAPA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

\***Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché public suivant :

LOT 1	ENTREPRISE	TRANCHES	MONTANT HT	MONTANT TTC
MACONNERIE PIERRE DE TAILLE	MORON Beaumontois en Périgord (24440)	FERME	103 785.52€	124 542.63€
		OPTIONNELLE 1	75 796.32€	90 955.58€
		OPTIONNELLE 2	103 207.92€	123 849.51€
		PSE TF PO1 ET TO2	13 030.77€	15 636.93€
LOT 2	ENTREPRISE	TRANCHES	MONTANT HT	MONTANT TTC
CHARPENTE COUVERTURE	TMH Villenave d'Ornon (33140)	FERME	71 346.51€	85 615.82€
		OPTIONNELLE 1	128 552.76€	154 263.32€
		OPTIONNELLE 2	71 964.09€	86 356.91€
LOT 3	ENTREPRISE	TRANCHE	MONTANT HT	MONTANT TTC
MENUISERIE PEINTURE	LIMOUZIN Gradignan (33 170)	FERME	103 673.77€	124 408.52
		OPTIONNELLE 1	74 057.97€	88 869.57€
		OPTIONNELLE 2	115 156.90€	138 188.29€

\*Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

\***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

## 2 SUBVENTION 2020 SEM&VOL - 2020/0059

**Commentaire :** depuis 2 ans, la commune recevait pendant 3 semaines au mois de juillet, les jeunes bénévoles internationaux de cette association pour effectuer différents travaux sur la commune. La municipalité versait alors une subvention de 3000€. Cette année, en raison de la crise sanitaire, ce chantier initialement prévu n'a pas pu avoir lieu. L'association propose néanmoins l'intervention d'une équipe, tous les jeudis jusqu'à la fin de l'année, gratuitement.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention à l'association SEM&VOL pour l'intervention ponctuelle de jeunes bénévoles internationaux dans l'entretien des espaces verts communaux

Le Conseil, après en avoir délibéré :

\***Emet un avis favorable** au versement de cette subvention de 300€.

\***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

**Commentaire :** Monsieur le Maire remercie les bénévoles du village qui se réunissent régulièrement afin d'aider à entretenir les espaces verts.

## 3 SDE 24 : ETUDE ECLAIRAGE MISE EN VALEUR PALAIS DES EVEQUES - 2020/0060

Monsieur le Maire expose qu'il conviendrait d'effectuer l'éclairage public des points suivants :

\***Mise en valeur** du palais des Evêques.

La commune d'ISSIGEAC adhérente au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), lui a transféré sa compétence éclairage public et a mis à disposition du Syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public.

Pour permettre au Syndicat d'engager les études techniques qui permettront à la commission d'attribution de décider de l'éligibilité du projet et son inscription éventuelle dans les futurs programmes d'investissement,

Dans le cas où la commune d'Issigeac ne donnerait pas une suite favorable à ce projet et de, dans un délai de 2 ans à compter de la date de la demande, la commune s'acquittera de 700€ pour frais de dossiers.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

\***SOLLICITE** le SDE 24 afin d'engager les études techniques qui permettront à la commission d'attribution de décider de l'éligibilité du projet et de son inscription éventuelle dans les futurs programmes d'investissement.

\***DECIDE** de confier le projet au SDE 24.

\***Autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

## 4 TRAVAUX DE MACONNERIE : CREATION DE DEUX PASSERELLES - 2020/0061

Monsieur DELMARES Sébastien quitte la séance

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de créer 2 passerelles en bâton pour permettre aux promeneurs de la zone humide, de traverser le ruisseau du Capitaine.

Il soumet au vote le devis de la société DELMARES ET FILS (Issigeac) pour un montant HT de 2 612.30€ soit 3 134.76€ TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

\***Emet un avis favorable.**

\***Accepte le devis présenté**

\***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Monsieur DELMARES Sébastien reprend part à la séance.

VOTES : 14	Dont 0	procuration(s)	POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

## 5 PLANTATIONS AUTOMNALES - 2020/0062

Il est prévu l'acquisition de bulbes.

Monsieur Vantomme présente son projet.

Monsieur le Maire soumet au vote le devis de la société KOEMAN FLOWERBULB (PAYS BAS) pour un montant HT de 1450€.

Ce fournisseur étant basé aux pays Bas, il s'agit d'une transaction intracommunautaire. La facturation sera effectuée en HT. La commune s'acquittera auprès de du Centre des finances Publiques du montant de la TVA.

Il soumet également le devis de la société MEILLAND RICHARDIER pour un montant HT de 306.69€ soit 368.03€ TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

\***Emet un avis favorable.**

\***Accepte les devis présentés**

\***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

6 CCPSP : PARTICIPATION POUR REMBOURSEMENT MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL 2020 - 2020/0063

Vu les conventions et accord-cadre signés entre la CCPSP et la commune d'Issigeac pour la mise à disposition de service dans la cadre de la compétence voirie et scolaire.

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 29/11/2017.

Vu les tâches réalisées par le personnel des services techniques de la Mairie d'Issigeac au bénéfice de l'Ecole d'Issigeac, pour le compte de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord

Considérant cet état, la commune d'Issigeac chiffre à 1 334.74€ la somme engagée en lieu et place de la CCPSP,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**\*Demande** une participation aux frais à la CCPSP pour les frais de personnel engagés par la commune d'Issigeac pour l'année 2020 d'un montant de 1 334.74€

**\*Dit** que cette somme fera l'objet d'un Avis des Sommes à Payer.

**\*Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

7 QUESTIONS DIVERSES - 2020/0064

**\*SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POMPIERS D'ISSIGEAC**

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle au Centre de Secours des pompiers volontaires d'Issigeac.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**\*Accepte** de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000€

**\*Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

7 QUESTIONS DIVERSES - 2020/0064/1

**\*PANNEAU POCKET**

Monsieur Vantomme présente l'outil de communication panneau Pocket qui permet via une application téléchargeable depuis les smartphones d'être informés instantanément à chaque nouvel événement et accèdent un 1 clic aux informations aux alertes publiées par la Mairie.

Monsieur le Maire présente le devis de la société CWA Entreprises (69260 Charbonnières-les-bains) d'un montant annuel de 150€ HT soit 180€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**\*Emet** un avis favorable.

**\*Accepte** le devis.

**\*Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

VOTES : 15	Dont 0	procuration(s)	POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION(S) : 0
------------	--------	----------------	-----------	------------	-------------------

\*\*\*\*

Informations/questions diverses :

**\*Aire de jeux pour enfants :**

Monsieur Cleuet soumet la réflexion de l'aire de jeux pour enfants : rénovation, mise aux normes. Ce projet sera budgétisé au Budget 2021.

**\*Lagunes :**

Monsieur Cleuet signale les mauvaises odeurs émanant des lagunes. Monsieur Delmarès doit contacter la SAUR pour intervenir.

**\*Eclairage Public :**

Des problèmes concernant certains lampadaires à La Loge du Prévot et Rte d'Eymet ne sont pas résolus. Il est nécessaire de relever le numéro des candélabres concernés pour programmer l'intervention du SDE 24.

**\*Dénomination lieu public Olivier Capella :** Le Conseil envisage l'idée de dénommer un lieu public à la mémoire d'Olivier Capella. Après plusieurs propositions, 11 conseillers sont favorables pour donner son nom à la salle de réunion du centre de secours, 4 le sont pour l'espace extérieur entre le Centre de Secours et La Poste.

SEANCE LEVEE A 23H30

\*\*\*\*

\*\*